

Contenu de la formation

I - Le recours aux VEFA à la suite de la réforme de la commande publique

- Les directives européennes Marchés
- L'évolution des textes au plan national

II - Identification des cas dans lesquelles la VEFA est envisageable et montages alternatifs

- La VEFA ouverte dans certains cas aux bailleurs sociaux
- Les solutions alternatives

◆◆ OBJECTIF :

- Panorama du droit applicable aux VEFA réalisées par des organismes d'habitations à loyer modéré et analyse des conséquences de la transposition des nouvelles directives européennes

◆◆ PUBLIC CONCERNE :

- OPH/ESH/coopératives HLM
- Directeurs généraux
- Directeurs Juridiques
- Maitrise d'ouvrage
- Administrateurs

◆◆ INTERVENANT :

- Thomas ROUYERAN, Avocat associé
- Valérie de SIGOYER, Avocat directeur
- Eglantine ENJALBERT, Avocat senior référent

◆◆ METHODE PEDAGOGIQUE :

- Développements à partir d'un cas pratique et dossier pédagogique sous forme de PowerPoint

◆◆ DUREE DE LA FORMATION :

- 1/2 journée

◆◆ TARIF :

- 450€ HT

◆◆ DATE : 25 avril 2017